

# S.P.A. DU CHABLAIS

## *Société Protectrice des Animaux du Chablais*

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : [spaduchablais@wanadoo.fr](mailto:spaduchablais@wanadoo.fr) - site internet : [www.spaduchablais.asso.fr](http://www.spaduchablais.asso.fr)

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

24 juin 2016 – PROCES VERBAL

La réunion débute à 19h45	<u>Membres du Conseil d'Administration :</u>
Membres totaux présents : 38	Marinella Emery, Présidente, présente
Représentés : 10	Chantal Dubouloz, Trésorière, présente
Pouvoirs en blanc : 51	Nadia Randon-Kalaydjian, Secrétaire, présente
Pouvoirs nuls : 8	Sylvaine Lagneux, membre, présente
	Magali Derrenderinger, membre, présente
	Chantal Magnat, membre, présente

#### **RAPPORT MORAL de la Présidente**

Remerciements à l'égard de tous les participants et envers tous ceux qui bien que non présents ont eu la gentillesse de s'excuser.

Remerciements pour la fidélité et la constance de certains bénévoles sans oublier la générosité de nos donateurs envers nos protégés

#### **Rappel des événements marquants depuis la dernière A.G.**

#### **Décès des personnes touchant de près la SPA du Chablais :**

- Marcelle Marchand, l'Ecole des Chats de Neuvécelle nous a quittés en décembre 2015. Elle nous a légué sa maison avec 3000 m<sup>2</sup> de terrain avec la clause que son association puisse poursuivre ses activités. Patricia Dolciani, ancienne présidente de la SPA a été élue présidente de l'Ecole du chat de Neuvécelle et Marinella Emery a été élue membre de l'association. Les formalités sont toujours en cours avec la Confédération des SPA de France de Lyon.
- Décès de Patricia Beicker à 51 ans en mai 2016, bénévole de la SPA - retour de Tigrette chatte adoptée il y a 3 ans avec des problèmes d'eczéma ; cette adorable minette doit malheureusement porter au quotidien une collerette, cet état est certainement dû à un stress très ancien ; nous cherchons activement pour elle une nouvelle famille calme et sans animaux.
- Décès de Mr Cuenin en avril 2016, fidèle donateur qui nous a légué une part de son assurance-vie, environ 40 000 €.
- Décès de Marcelle Bernod à 83 ans fin mai 2016 qui était au CA de la SPA depuis plus de 25 ans. Son chien Youki de 12 ans a gentiment été pris en charge par la grand-mère d'Elise, une de nos employées
- Nous avons pu toucher le legs de Mme Ourinot, 88 000 € des comptes en banque + 137 000 € vente de son appartement : total 225 000 € + vente voiture 2000 €:

#### **Amélioration et entretien du site :**

Grâce à l'aide précieuse de Madame Cécile Ledourion du SERTE, nous avons obtenu le goudronnage de l'entrée et les allées du refuge et nous continuons l'amélioration du refuge grâce aux dons.

# S.P.A. DU CHABLAIS

## *Société Protectrice des Animaux du Chablais*

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : [spaduchablais@wanadoo.fr](mailto:spaduchablais@wanadoo.fr) - site internet : [www.spaduchablais.asso.fr](http://www.spaduchablais.asso.fr)

---

### **Affaires judiciaires en cours :**

- Chiens de Collonges : nous avons dû aller à Chambéry à la cour d'appel le 1<sup>er</sup> juin 2016, Mme Belet et Mr. Convers ayant fait appel de la décision du tribunal de Thonon. Verdict début juillet, bien sûr nous espérons que la cours d'appel suive les peines déjà obtenues à Thonon, c'est-à-dire l'interdiction à vie pour ces personnes de détenir des animaux. Rappel des faits, ce sont les 78 chiens retirés par le refuge d'Arthaz à Collonges-sous-Salèves et qui ont été récupérés par les 3 refuges du 74 (Arthaz, Marlioz et nous-mêmes) + la SPA d'Aix-les-bains.
- Roswell : en 2015, Mme Motard, nous accuse de vol sur son chat Roswell et nous intente un procès pour des faits qui remontent à janvier 2012. Le chat avait été amené accidenté à la Clinique de la Versoie par un particulier l'ayant trouvé sur le bord de la route à Evian. Le chat avait une puce électronique et nous avons essayé de joindre la propriétaire sans succès : le N° de téléphone fixe ayant été attribué à une autre personne, un message a été laissé sur le N° de portable, nous avons appris bien plus tard (au printemps 2015) que le n° de portable lui aussi ne correspondait plus à Mme Motard. A noter que Roswell à son arrivée au refuge devait être impérativement maintenu en cage pendant 2 mois suite à une fracture du bassin ; fort heureusement, Roswell a été adopté dès la fin du délai légal de fourrière.

Au printemps 2015, soit 3 ans plus tard, Mme Motard s'est manifestée pour réclamer son chat, il a malheureusement fallu prendre un avocat pour nous défendre. Nous aurons des nouvelles du tribunal en juillet 2016.

### **Abandons des animaux:**

Situation critique et précaire de certains propriétaires d'animaux qui suite à la perte de leur logement n'ont pas d'autres choix que de nous abandonner leur animal ou de le mettre en Pension cas social longue durée en attendant de retrouver un logement.

Exemples : entrée d'Hogan, un magnifique Doberman à la SPA du Chablais début janvier 2016 ou dernièrement celle d'une Bull Terrier amenée suite à l'incendie de l'appartement de son maître celui-ci se trouvant sans logement ne peut pas prendre soin d'elle pour le moment.

Outre l'attitude disons quasi-normale de ces abandons, nous déplorons l'abandon à la va-vite de certains animaux tel que celui de certains chatons laissés en liberté dans les box fourrière alors qu'il existe des cages entreposées pour leur sécurité ou encore l'abandon de 10 poules sans un mot et bien d'autres cas .....

Une fois de plus, nous déplorons les bruits de couloir ou les déclarations sur internet ou autres disant que nous euthanasions les animaux trop vieux ou non adoptables. Seuls les animaux dont le sort est scellé par un avis du procureur ou malades sans espoir de guérison sont endormis.

### **Factures fourrières et rapports avec les communes ne cotisant pas au SERTE**

Bien que plusieurs communes nous aient récemment demandé à adhérer à la fourrière, comme chaque année il nous est dit que le SERTE ne veut pas accepter d'autres adhérents à la fourrière animale, hormis les 7 communes adhérentes.

Il semblerait que Mr Pinel de la Protection des Animaux veuille faire « bouger les choses ». Affaire à suivre.

# S.P.A. DU CHABLAIS

## *Société Protectrice des Animaux du Chablais*

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : [spaduchablais@wanadoo.fr](mailto:spaduchablais@wanadoo.fr) - site internet : [www.spaduchablais.asso.fr](http://www.spaduchablais.asso.fr)

---

En attendant comme chaque année, Nadia adresse une facture à toutes les autres communes non adhérentes pour toute entrée en fourrière d'animaux trouvés en errance sur leur territoire durant l'année en cours. Malheureusement la plupart des factures restent impayées. Dernièrement, Jean-Luc Robier, notre enquêteur s'est proposé de faire le tour de ces communes réticentes au paiement pour tenter de récupérer le règlement de ces factures.

### **Relations de la Spa du Chablais avec les SPA ou refuges environnants**

Grâce à Jean-Luc Robier, nous avons pu mettre en place des relations de travail avec les autres SPA du 74 notamment avec la SPA de Marlioz (Annecy) Monique Decoux et Animaux Secours à Arthaz (Annemasse) dont le directeur est maintenant Alain Torrano. Nous avons déjà eu 2 séances de travail, étaient aussi présents les responsables de la SPA d'Aix Les Bains et la Vallée Blanche.

Echanges d'expériences ou débats autour d'une question spécifique. Cela est très enrichissant pour nous tous.

A été abordé le cas d'Iron, malinois de 2 ans abandonné à la SPA du Chablais le 29 décembre 2015. Iron est un chien très difficile, il a besoin d'un maître strict qui puisse le faire travailler 3-4 heures par jour, sans cela il devient agressif. Durant 3 mois et demi, Leila, une de nos employées s'est occupée de lui. Au départ de Leila en congé de maternité, plus personne n'a su le faire travailler et Alain Torrano d'Arthaz nous a alors proposé de le prendre pour poursuivre le travail. Pour parfaire son éducation, Iron est parti il y a 15 jours dans un centre de chiens vers Bordeaux centre qui travaille avec les gendarmes. Nous espérons sincèrement qu'Iron réussisse les tests et qu'il devienne un bon chien de gendarme.

# S.P.A. DU CHABLAIS

*Société Protectrice des Animaux du Chablais*

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : [spaduchablais@wanadoo.fr](mailto:spaduchablais@wanadoo.fr) - site internet : [www.spaduchablais.asso.fr](http://www.spaduchablais.asso.fr)

## Statistiques animaux 2015

En 2015 la SPA a hébergé **445 chiens** contre 373 en 2014, soit 72 chiens de plus. En 2014 nous en avons déjà 58 de plus qu'en 2013, soit **une augmentation de 141% en 2 ans**

**801 chats** ont été hébergés en 2015 contre 742 en 2014, soit 59 chats de plus et **une augmentation de 145 % en 2 ans**

Par contre le nombre d'animaux présents au refuge reste stable, cela signifie que nous avons plus d'adoptions, grâce à Sylvaine qui s'occupe de Facebook et aux annonces diffusées gratuitement dans la presse locale, Le Messenger et Le Dauphiné, que nous remercions vivement. Cela permet aussi de faire adopter des animaux sans qu'ils n'aient à transiter par notre SPA.

### STATISTIQUES 2015 CHIENS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens en fourrière au 01.01.2015	0		
Amenés par la police/pompiers	51		
Trouvés par particuliers	70		
Rétrocédés du refuge d'Arthaz	21		
Repris par propriétaire		70	
Abandons à la SPA		2	
Rétrocédés SPA		68	
Euthanasiés (malades, fin de vie)			
Transféré au refuge Arthaz		2	
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>142</b>	
<b>Chiens en fourrière au 31.12.2015</b>			<b>0</b>

Pensions			
	Entrées	Sorties	Solde
Pension cas social au 01.01.2015	3		
Pensions :cas social	45		
Repris par propriétaire		38	
Morts au refuge (euthanasiés mordeur ou malades)		3	
Abandonnés SPA		3	
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>44</b>	
<b>Chiens en pension au 31.12.2015</b>			<b>4</b>

Refuge SPA			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens au chenil au 01.01.2015	9		
Rétrocédés de la fourrière	68		
Abandonnés (dont 12 reabandons)	166		
Abandonnés de pension	3		
Retirés aux propriétaires	9		
Rétrocédés d'autres SPA			
Cédés à d'autres SPA ou Associations			
Morts au refuge (euthanasiés malades)			
Morts au refuge (naissance au refuge)			
Adoptés		203	
Famille d'accueil		30	
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>233</b>	
<b>Chiens au chenil au 31.12.2015</b>			<b>22</b>

<b>Total chiens rentrés en fourrière en 2015</b>	<b>142</b>
<b>Total chiens rentrés au chenil SPA en 2015</b>	<b>201</b>
<b>Total chiens rentrés en pension cas social en 2015</b>	<b>45</b>
<b>Total chiens hébergés en 2015</b>	<b>445</b>
<b>Total chiens présents au 31 décembre 2015</b>	<b>26</b>

### STATISTIQUES 2015 CHATS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats en fourrière au 01.01.2015	2		
Amenés par la police/pompiers	4		
Trouvés par particuliers	416		
Repris par propriétaire-Associations		1	
Rétrocédés SPA		368	
Morts chez véto /Famille Accueil/Chenil		19	
Relâchés sur site car sauvages		31	
après stérilisation/castration + tatouage			
<b>Total</b>	<b>422</b>	<b>419</b>	
<b>Chats en fourrière au 31/12/15</b>			<b>3</b>

Pensions			
	Entrées	Sorties	Solde
Chat en pension au 01.01.2015			0
Pensions :cas social	4		
Repris par propriétaire		3	
Abandon à la SPA			
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	
<b>Chat en pension au 31/12/2015</b>			<b>1</b>

Refuge SPA - chatterie chats sauvages			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats chatterie sauvages 01.01.2015	75		
Rétrocédé de la fourrière - abandon	46		
Morts chenil ou véto		18	
Remis liberté sur site		40	
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>58</b>	
<b>Chats chatterie sauvages 31.12.2015</b>			<b>63</b>

Refuge SPA - chats adoptables			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats au chenil au 01.01.2015	17		
Rétrocédés de la fourrière	368		
Abandonnés	283		
Repris propriétaire		27	
Morts chez véto/Fam Accueil/Chenil		12	
Adoptés		568	
Relâchés sur site (sauvages)			
Transférés chatterie sauvage		46	
Cédés Ecole des Chats ou autre			
<b>Total</b>	<b>668</b>	<b>653</b>	
<b>Chats au chenil au 31.12.2015</b>			<b>15</b>

<b>Total chats hébergés en 2015</b>	<b>801</b>
<b>Total chats rentrés au chenil en 2015</b>	<b>707</b>
<b>Total chats présents au 31 décembre 2015</b>	<b>82</b>

# S.P.A. DU CHABLAIS

## *Société Protectrice des Animaux du Chablais*

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : [spaduchablais@wanadoo.fr](mailto:spaduchablais@wanadoo.fr) - site internet : [www.spaduchablais.asso.fr](http://www.spaduchablais.asso.fr)

---

### **APPROBATION DES COMPTES**

Le bilan peut être consulté au refuge, sur demande.

### **COMMENTAIRE EXERCICE 2015** (*Rédigé par notre cabinet comptable Cofidest*)

Pour l'année 2015, l'ensemble de nos comptes de produit s'élèvent à **445 232 €** contre **244 386 €** en 2014. Cela représente presque le double par rapport à l'année dernière écoulé.

Les entrées peuvent se décomposer en trois parties :

Les recettes liées à nos activités d'adoption, d'adhésion et d'activités complémentaires représentent cette année **116 271 €**. En valeur relative sur la totalité des produits le pourcentage est faible (26 % contre 44 % en 2014).

Néanmoins, nous constatons une progression de 7 % par rapport à 2014 dont le montant s'élevait à **108 529 €**.

La progression significative des postes de recettes liés à l'adhésion et l'adoption ressentie l'année dernière est dorénavant en stagnation voire en légère baisse. En ce qui concerne les abandons, le montant est plus significativement en décre.

Le seul poste en augmentation de presque **9 000 €** concerne les activités complémentaires.

Les dons et subventions représentent **75 868 €** et génèrent 20 % de nos recettes globale. Ce montant est en baisse par rapport à 2014 (99 387 €). Le recul de plus de **18 000 €** des dons « directs » de particulier agrégé à la baisse de 30 % des aides emplois salariés explique cette diminution.

La subvention annuelle du SERTE reste depuis plus de 10 ans au montant de **9 760 €**. Cette subvention dont le montant est forfaitaire ne couvre pas les besoins de l'association mais reste essentiel au bon fonctionnement de cette dernière.

2

Nous faisons part à nouveau de manière récurrente, de nos difficultés à impliquer financièrement les communes non-adhérentes au SERTE pour le paiement des factures concernant les animaux errants sur leur commune. Ceci est d'autant plus préjudiciable qu'elles ne couvrent toujours pas, loin s'en faut, la charge de travail liée au surcroît d'activité généré par l'accueil de ces animaux errants. Or, cet accueil est nécessaire et obligatoire. Les sommes perçues cette année sont inférieures à **1 000 €** contre **2 064 €** en 2014.

Cette année les charges sont en progression de 7 %, le montant s'élève à **207 212 €** contre 193 458 € en 2014.

Les trois postes les plus importants sont les soins vétérinaires, les salaires et le nécessaire vital des animaux (nourriture et litière).

Les frais vétérinaires, en tenant compte des bons émis en 2015 mais qui seront utilisés en 2016, sont de l'ordre de **83 283 €**. Cette année ces frais sont en augmentation de 24 %, cela peut-être à cause des états plus critiques d'arrivés des animaux au centre. Les recettes d'adoption ne suffisent pas à couvrir ses frais (66 028 €).

# S.P.A. DU CHABLAIS

## *Société Protectrice des Animaux du Chablais*

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : [spaduchablais@wanadoo.fr](mailto:spaduchablais@wanadoo.fr) - site internet : [www.spaduchablais.asso.fr](http://www.spaduchablais.asso.fr)

---

Le poste salaires et charges représente **65 422 €** en 2015, ce montant est en diminution depuis 2 ans déjà et permet une économie non négligeable de presque 8 000 € cette année. Notons que c'est baisse s'explique par un nombre inférieur de salariés.

En ce qui concerne les aides sur les salaires, celles-ci sont à hauteur de **14 225 €**, contre **20 379 €** l'année dernière. Ce chiffre est donc en baisse, il faut souligner l'absence d'envoi par Pôle Emploi de stagiaire qui représentait une aide l'année dernière de 2 320 €.

Les trois postes (vétérinaires, salaires et nourriture) représentent **172 121 €** (sans les aides) sur **445 232 €** de produits hors aides ce qui représente 39 %. Si nous comparons aux montants adhésion/adoption/abandons et activités complémentaires (116 271 €), ces postes de charges ne sont pas absorbés.

Ainsi, notre résultat d'exploitation, c'est-à-dire sans les produits exceptionnels, est déficitaire de **23 646 €** contre **604 €** en 2014. Ce constat est malheureusement récurrent, et est plus important cette année.

Cette année, soulignons que nous obtenons un résultat net global exceptionnel à hauteur de 219 768 € grâce à un record en terme de legs de 226 297 € sur l'année ! Sans cela notre résultat serait déficitaire.

Ceci démontre par les chiffres que la pérennité de notre association dépend, plus que jamais, de la générosité et de la solidarité de tous. Notre équilibre financier dépend de l'enthousiasme des bénévoles et des salariés, ainsi que de la générosité des donateurs et d'organismes, tels que 30 MILLIONS D'AMIS. Dans ce contexte, nous appelons de nos vœux une meilleure prise en compte de nos besoins par les collectivités territoriales notamment. Puissions-nous, dans ces temps difficiles, être entendus afin que la cause animale soit mieux prise en compte par les décideurs.

Ces chiffres relativement encourageant révèlent une gestion rigoureuse des dépenses permettant à notre association d'avoir une trésorerie positive, qui lui confère encore une autonomie financière consacrée entièrement à la cause animale.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

**Nous ajoutons à cela que, vu le montant élevé du legs Ourinot, nous avons dû nommer un Commissaire aux comptes, Mr Reynal Monvoisin de Thonon-les-Bains.**

# S.P.A. DU CHABLAIS

## *Société Protectrice des Animaux du Chablais*

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : [spaduchablais@wanadoo.fr](mailto:spaduchablais@wanadoo.fr) - site internet : [www.spaduchablais.asso.fr](http://www.spaduchablais.asso.fr)

---

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Réélection des membres sortants du Conseil d'Administration :

- Chantal Dubouloz
- Marinella Emery

**Reconfirmée à l'unanimité.**

Candidatures au Conseil d'Administration :

- Patricia Dolciani (absente cause accident)
- Marie (Myriam) Peillex

**Votées à l'unanimité.**

\* \* \* \* \*

Jean-Luc Robier, notre enquêteur bénévole prend la parole pour faire part des nombreux cas de maltraitance survenus en 2015 et 1<sup>er</sup> semestre 2016

### **ENQUETES MALTRAITANCE** (rédigé par Jean-Luc Robier)

Cette année nous avons eu affaire à un nombre accru de maltraitances sur les animaux.

- Intervention à st Paul dans une ferme où nous avons découvert 3 petits veaux morts depuis plusieurs jours ainsi qu'un chien enfermé dans un box à veau.
- À Neuvecelle 5 chevaux constamment dans la boue sans abri paillé et séché. Pour cette enquête nous avons reçu le renfort d'Animal Cross et du Refuge d'Arthaz.
- À Megève nous avons récupéré une petite chienne Border Collie de 10 mois détenue dans des conditions épouvantables.
- Intervention sur Champanges pour une vache qui agonisait depuis une semaine dans un champ.
- Sur Perrignier, intervention avec l'aide de la gendarmerie pour un staff qui vivait dans ses excréments.
- À Cervens intervention pour une vache malade non soignée.

Enquêtes en cours :

- A la Chapelle d'Abondance pour des vaches et à Mésinges pour des corneilles.

Nos interventions sont de plus en plus tendues avec à la clef des insultes qui frisent l'agression. Nous sommes très peu soutenus, cependant le meilleur des soutiens vient de certaines gendarmeries. Quant à la DDPP (Direction départementale des services vétérinaires) silence radio.

Je terminerai par une pensée pour Bobby petit sanglier apprivoisé appartenant à Jean Paul éleveur sur Féternes qui l'avait depuis tout petit et très connu sur la commune. Malheureusement Bobby a eu le tort de courir après les vaches d'un éleveur d'une autre commune pour jouer avec elles. Il a été abattu par un louvetier qui s'est retranché derrière le secret professionnel comme toute explication.

Pour conclure je remercie les associations Animal Cross, le Refuge de l'Espoir d'Arthaz et la SPA d'Annecy pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans la réalisation de nos enquêtes. Merci également à Marinella notre présidente qui s'est investie à nos côtés. Et bien évidemment un grand merci à Magalie ma collègue qui m'aide efficacement dans nos enquêtes.



# S.P.A. DU CHABLAIS

*Société Protectrice des Animaux du Chablais*

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : [spaduchablais@wanadoo.fr](mailto:spaduchablais@wanadoo.fr) - site internet : [www.spaduchablais.asso.fr](http://www.spaduchablais.asso.fr)

---

## **DIVERS**

La présidente reprend la parole et remercie à nouveau toutes les personnes qui ont assisté à l'Assemblée Générale et insiste sur le fait qu'il ne faut pas oublier que les animaux du refuge ont besoin de tous les membres de l'association et de la générosité et du soutien de chacun, car il n'y a ni dimanche ni jours fériés et encore moins de vacances pour l'animal délaissé.

La réunion se termine à 21h00 autour d'un verre de l'amitié.

Le 30 juin 2016

Marinella Emery, Présidente



Nadia Randon-Kalaydjian, Secrétaire

